



Innu-Science

Nature Powered

FICHE SIGNALÉTIQUE

NU-CYCLE 2

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : Nu-Cycle 2
Code IS : IS-701-01
Description : Détergent pour lave-vaisselle professionnel en eau douce
Producteur : Innu-Science Canada
 1777 Boul Nobel Local F
 Ste-Julie, Québec
 Canada J3E 1Z6
 Tel: 1-450-922-4666
 Fax: 1-450-922-7776



Numéro d'appel d'urgence : Québec Centre anti-poison (service 24 heures)
 Québec : (800) 463-5060 Autres régions : (418) 656-8090

2. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse.

Classification : E- Matière corrosive

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Irritant pour les yeux, peut provoquer des lésions oculaires.
Peau : Peut causer des brûlures.
Inhalation : Corrosif pour les voies respiratoires.
Ingestion : Cause des brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac.

Voir information toxicologique (section 11).

3. Composition/informations sur les composants

Nom des composants	Numéro de CAS	%	Classification	DL50 et CL50
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 – 15	E	Oral (lapin) 500 mg/kg

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux à grande eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer à nouveau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements et les chaussures avant de les réutiliser.

Ingestion : Si la victime est consciente, lui faire boire de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction

Utilisables : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables : Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter un vêtement de protection individuelle approprié (voir section 8).

Précautions relatives à l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Méthodes de nettoyage : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

7. Précautions de manipulation, d'emploi et de stockage

Manipulation : Pour usage industriel seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer le produit et éviter le contact direct avec les yeux et la peau. Garder dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant de substitution homologué et tenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser ce contenant.

Stockage : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés.

Matériaux d'emballage Recommandé : Utiliser le récipient d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition : Non disponible.
Contrôles de l'exposition professionnelle : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.



Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protecteurs latéraux.
Protection de la peau : Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.
Protection respiratoire : Un appareil de protection respiratoire n'est pas requis sous les conditions d'utilisation normales et prévues.
Protection des mains : Porter des gants appropriés, résistants aux produits chimiques.
Mesures d'hygiène : Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de l'utilisation de produits chimiques. Laver immédiatement les vêtements contaminés.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

Aspect

État physique : Liquide

Couleur : Rouge

Odeur : Caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : 12.0 - 13.0

Solubilité : Facilement soluble dans l'eau froide.

Point d'éclair : Non disponible.

Densité relative : 1.23 – 1.25

Viscosité : 1.0 – 10.0 cP.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité : Le produit est stable.

Matières à éviter : Conserver à l'écart des matières incompatibles telles les acides, sels d'ammonium ainsi que certains métaux communs et leurs alliages.

Produits de décomposition Dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé :

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Test / Type	Espèces	Dosage
Hydroxyde de sodium	DL50/oral	lapin	500 mg/kg
Complexant métallique	DL50/oral	rat	>2,000 mg/kg
	DL50/dermique	lapin	>2,000 mg/kg

Effets chroniques potentiels pour la santé

Cancérogénicité : Non disponible.

Mutagénicité : Non disponible.

Toxicité pour la

Reproduction : Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité en milieu aquatique

Persistance/dégradabilité

Mobilité

: Faible toxicité aquatique et facilement biodégradable selon les critères de l'OCDE (série 301).

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Déchets Dangereux

: Ce produit est considéré comme une matière résiduelle corrosive.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires

UN/ IMDG/ IATA / ADNR/ ADR : UN 1824, Sodium Hydroxyde solution, Classe 8, G.E. III
Quantité limitée 5 kg

15. Informations réglementaires

Réglementations Nord-Américaine

Symbole



Indicateur de danger

: E Matières corrosives

Utilisation du produit

: Applications industrielles.

Autres Réglementations

Phrases d'avertissement supplémentaire

: GARDER hors de la portée des enfants !

16. Autres informations

Aucune autre information.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.